



FORMATION

Mieux connaître et comprendre les collectivités territoriales, pour mieux les accompagner

 Dates et lieu des sessions prévues :
Session 6 en distanciel : 7 mai 2026
Session 7 à Bron : 8 octobre 2026

 Dates limite d'inscription :
Session 6 : 23/04/2026 / Code stage CRMA-00145
Session 7 : 16/09/2026 / Code stage CRMA-00064



CONTEXTE



Avec son statut de premier établissement public à gouvernance partagée, le Cerema a ouvert une voie nouvelle dans la relation entre l'État et les collectivités territoriales (CT). Se positionnant comme référent public en aménagement pour l'adaptation des territoires au défi climatique, l'établissement a renforcé son offre de services auprès des CT. En conséquence, les contacts avec les représentants de ces collectivités se développent, les agents de l'établissement pouvant être en relation non seulement avec des directeurs des services techniques mais également directement avec des élus et/ou DGS-DGA. Dans toute relation partenariale, la bonne perception des enjeux et besoins de ses interlocuteurs est l'un des facteurs-clés d'un accompagnement de qualité et s'inscrivant sur la durée.

Cette formation vise ainsi à renforcer la culture générale de base sur les compétences et enjeux des CT, à partir des différents angles de vue que sont ceux d'un élu ou d'une direction générale.

Elle permettra également aux participants d'appréhender la palette des services proposés par le Cerema aux CT adhérentes, de mieux comprendre le rôle des référents, pour ensuite adopter une posture de veille, d'écoute et de conseil adaptées, donnant du sens à la relation partenariale de qualité que le Cerema souhaite développer.

PUBLIC ET PREREQUIS



- Agents en posture ETI (expertise territoriale intégrée)
- Tout autre agent en contact avec les CT, dans le cadre d'une AMO, d'une expertise, etc...

Nb : cette offre repose sur des apports communs avec la formation proposée aux référents des CT adhérentes. Les agents en ayant bénéficié n'ont donc pas vocation à la suivre.

Pré-requis : les participants auront pris connaissance de [l'offre de service du Cerema](#) en amont de la formation.

La formation vise à accompagner les agents vers une meilleure compréhension des collectivités et ainsi adapter leur posture, et ne se substitue pas à des contenus académiques sur le fonctionnement et la réglementation de la fonction publique territoriale (voir ressources potentielles en page suivante)

OBJECTIFS



A l'issue de la formation, les participants seront en capacité :

- De maîtriser dans les grandes lignes les compétences des collectivités territoriales ;
- De comprendre les enjeux, priorités, objectifs et contraintes d'un élu et/ou de ses services ;
- De mettre en œuvre des méthodes et outils de relation client adaptés (veille, écoute, argumentation)

ELEMENTS DE PROGRAMME

La formation abordera notamment :

- Les différentes collectivités territoriales et leurs domaines de compétences
- Les attentes d'un élu, d'un directeur général des services ou directeur des services techniques
- La valorisation de l'offre de services du Cerema
- La préparation d'un entretien
- La posture d'écoute active et les clés d'un questionnement efficace
- La création et le maintien d'une relation de qualité

Ressources complémentaires à explorer pour fondamentaux sur le fonctionnement des collectivités :

- Site DGCL : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/>
- Site Vie publique : <https://www.vie-publique.fr/>
- Sur EFI-Classe : [Parcours de professionnalisation Expertise Territoriale Intégrée](#) : notamment pilier 4 "Culture Territoires-CT" (fiches fonctionnement des CT)
- [Chaîne Youtube de l'AMF](#) (Association des Maires de France)
- Les [MOOC de Mairie 2000](#)
- [Au cœur de la vie publique locale](#) (publication CNFPT)
- [Wikiterritorial](#) (centre de ressources des CT proposé par le CNFPT)

MODALITES

Modalités pédagogiques :

Pédagogie active et participative, alternant apports théoriques/pratiques et favorisant les échanges et retours d'expériences.

Témoignage d'un élu et/ou agent territorial, sur leurs visions, enjeux, contraintes et attentes vis à vis de l'établissement.

Mises en situation.

Nombre de participants par session :

- En distanciel : 8 à 12 agents
- En présentiel : 8 à 15 agents

Durée : 1 jour

Intervenant : Thierry MOLLICHON - REOR, l'atelier des transitions

Contact : Marion BRUN – DRH/SCPP marion.brun@cerema.fr
ou pôle développement des compétences dc.scpp.drh.cerema@cerema.fr